

DÉCISIONS

DÉCISION DU CONSEIL

du 1^{er} juillet 2013

portant nomination des membres croates et des suppléants croates du Comité des régions

(2013/342/UE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu l'acte d'adhésion de la République de Croatie, et notamment son article 24,

vu la proposition du gouvernement de la République de Croatie, considérant ce qui suit:

- (1) Le 22 décembre 2009 et le 18 janvier 2010, le Conseil a adopté les décisions 2009/1014/UE ⁽¹⁾ et 2010/29/UE ⁽²⁾ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2010 au 25 janvier 2015.
- (2) À la suite de l'adhésion de la République de Croatie à l'Union européenne, il y a lieu de compléter le Comité des régions par la nomination de neuf membres et neuf suppléants, représentants des collectivités régionales et locales de la Croatie qui sont soit titulaires d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale ou locale, soit politiquement responsables devant une assemblée élue,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Sont nommés au Comité des régions pour la période allant du 1^{er} juillet 2013 au 25 janvier 2015:

a) en tant que membres:

- M^{me} Snježana BUŽINEC, Mayor of the Municipality of Jakovlje,
- M. Nikola DOBROSLAVIĆ, Prefect of Dubrovnik-Neretva County,
- M. Bruno HRANIĆ, Mayor of the Municipality of Vidovec,
- M. Ivan JAKOVIĆ, Member of the Assembly of Istria County,
- M. Danijel MARUŠIĆ, Prefect of Brod-Posavina County,

— M. VOJKO OBERSNEL, Mayor of the City of Rijeka,

— M^{me} Jelena PAVIČIĆ VUKIČEVIĆ, Member of the Assembly of the City of Zagreb,

— M. Predrag ŠTROMAR, Prefect of Varaždin County,

et

b) en tant que suppléants:

— M. Martin BARIČEVIĆ, Mayor of the Municipality of Jasenice,

— M^{me} Viviana BENUSSI, Deputy Prefect of Istria County,

— M. Miroslav ČAČIJA, Member of the Bjelovar-Bilogora County Assembly,

— M^{me} Blanka GLAVICA-JEČMENICA, Member of the Council of Municipality Maruševac,

— M. Andrija RUDIĆ, Mayor of the City of Kutina,

— M. Tulio DEMETLIKA, Mayor of the City of Labin,

— M^{me} Josipa RIMAC, Mayor of the City of Knin,

— M. Željko SABO, Mayor of the City of Vukovar,

— M^{me} Ivana POSAVEC KRIVEC, Member of the Assembly of Zagreb County.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 1^{er} juillet 2013.

Par le Conseil

Le président

L. LINKEVIČIUS

⁽¹⁾ JO L 348 du 29.12.2009, p. 22.

⁽²⁾ JO L 12 du 19.1.2010, p. 11.